



# Peyrolles-en-Cévennes

Lettre d'information 233

janvier 2026

## Monsieur Marc Auberlet

ancien conseiller municipal  
créateur de Peyrolles-info, version papier  
est décédé le 24 décembre 2025

**Le maire et le conseil municipal adressent toutes leurs  
condoléances à sa famille**



Aquarelle de Marc Auberlet, 2012

# Conseil municipal du 16 janvier 2026

Présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze,

Pierre Hénon, Thierry Ponsin, Eric Reignier ;

Absent : Nicolas Geoffray ;

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h30.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

## 1. Demande de subvention au titre de la DETR

Il y a lieu de réaliser des travaux de sécurisation de la voirie communale et de réfection d'un éboulement du mur route du Mas. Au delà de la subvention auprès du département au titre du contrat territorial (déjà demandée), il est possible de demander une subvention de 30 % auprès de l'état au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Les travaux ont été chiffrés comme suit :

Réfection éboulement route du Mas	17 232 € H.T.
Route du Serre	9 596 € H.T.
Goudronnage route du Mas	27 690 € H.T.
Route de Valescure	5 704 € H.T.
Enrochement chemin de la Clède	4 170 € H.T.
<b>Montant Total H.T.</b>	<b>64 392 € H.T.</b>

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Subvention département	9 175 €
Subvention DETR 30 %	19 317 €
Fonds propres de la commune	35 900 €
<b>Total</b>	<b>64 392 €</b>

Accord unanime du conseil

## **2. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026**

Afin de faciliter le paiement des dépenses d'investissement du 1er trimestre 2026 et de pouvoir faire face à des dépenses d'investissement imprévues et d'urgences, le Conseil municipal peut autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, à savoir :

Chapitre des dépenses d'investissement	Dépenses d'investissement votées pour l'exercice 2025	25 % des dépenses votées en investissement au BP 2026
<b>Chapitre 20</b> (Immobilisations incorporelles)	800,00 €	200,00 €
<b>Chapitre 21</b> (immobilisations corporelles)	116 725,36 €	29 181,34 €
<b>TOTAUX</b>	118 325,36 €	29 381,34 €

Accord unanime du conseil

## **3. Cession d'un chemin rural désaffecté**

Le géomètre a envoyé la contenance du chemin rural de L'Abel de 3a 51ca qu'il convient de signer afin de procéder à sa numérotation en vue de le céder à la SCI Finiels.

Le conseil à l'unanimité donne délégation au maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

### **Questions diverses :**

#### **Route départementale D319**

*Le maire a relancé le conseiller départemental car nous attendons toujours les travaux à réaliser par le département :*

- réparation d'un affaissement
- aménagement du virage dangereux
- reprise des busés

#### **Chemin du captage**

*La société Malinovski doit intervenir prochainement pour le dégager.*

#### **Photocopieur**

*Compte tenu des informations recueillies sur les sociétés et de leurs différentes propositions il est décidé de retenir la société Symbiose qui est implantée dans de nombreuses communes voisines et à la communauté de communes et qui nous propose une solution de sauvegarde en sus.*

#### **Transmission des conseils municipaux en visophonie**

*Pour un meilleur fonctionnement démocratique il est proposé d'étudier la transmission des séances du conseil en visiophonie.*

# Informations

## PLUIE



Après une année 2023 particulièrement sèche à Peyrolles-en-Cévennes, 2024 et 2025 ont connu une pluviométrie supérieure de 45% à la moyenne.

Pour 2025 plus du quart de cette pluie est tombée en décembre (essentiellement après le 15 décembre) et 2026 démarre sur les chapeaux de roues.

Au total, en cinq semaines, entre le 15 décembre 25 et le 19 janvier 26 il est tombé quasiment autant d'eau que sur toute l'année 2023 !

2023 : 891 mm

2024 : 2070 mm

2025 : 2107 mm (dont 594 mm en décembre)

1-19 janvier 2026 : 273 mm



1<sup>er</sup>  
tour

15 mars

Allons  
Voter!

2<sup>d</sup>  
tour

22 mars



## Listes électorales

Êtes-vous bien inscrit-e sur les listes électorales ?

Afin de pouvoir voter les 15 et 22 mars prochains, veillez à bien être inscrit-e sur les listes, si ce n'est pas encore le cas, vous avez :

➡ jusqu'au 6 février pour vous inscrire en mairie,

➡ jusqu'au 4 février pour vous inscrire en ligne.

👉 Pour vous inscrire ou vérifier votre inscription, rendez-vous sur

[www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-municipales-et-communautaires/elections-municipales-2026-etes-vous-bien-inscrit-sur-listes-electorales](http://www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-municipales-et-communautaires/elections-municipales-2026-etes-vous-bien-inscrit-sur-listes-electorales)



Réforme  
du mode  
de scrutin  
2026



Pour les communes de - de 1000 habitants

## Informations des électeurs :

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote

### **Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?**

#### **Vote blanc**



Une enveloppe  
vide



Un bulletin  
vierge dans  
l'enveloppe



#### **Vote nul**



Un bulletin  
sans  
enveloppe



Un bulletin  
non  
réglementaire



Un bulletin  
annoté



Un bulletin  
déchiré



**Fin du panachage  
des bulletins de  
vote : la liste est  
bloquée**

**Il sera impossible sous peine de nullité de rayer ou  
rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de  
modifier l'ordre des candidats**



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion  
de la mairie de Peyrolles-en-Cévennes.

Vous pouvez faire cesser ces envois en cliquant sur le lien ci-dessous ou en contactant la mairie.

Mairie de Peyrolles-en-Cévennes  
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES-en-CEVENNES  
[www.peyrolles-en-cevennes.fr](http://www.peyrolles-en-cevennes.fr)  
[mairie@peyrolles-en-cevennes.fr](mailto:mairie@peyrolles-en-cevennes.fr)  
04 66 85 13 01